GESTION, COMPTABILITE, TARIFICATION

METTRE EN ŒUVRE L'ANALYSE FINANCIERE pour mieux construire LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

JE M'INSCRIS

Contexte

L'utilisation de l'analyse financière, indissociable de la gestion d'une entité économique, est montée en puissance au fil du temps avec la nécessaire maîtrise des investissements publics et son pendant d'un risque accru de mise en difficulté financière des acteurs.

Objectifs / Compétences visées

- **Disposer des connaissances de l'analyse financière des établissements sociaux et médico-sociaux**
- **Disposer de la capacité de répondre aux obligations en matière d'acceptation des investissements dans le cadre du plan pluriannuel de financement**

Contenu

Journée 1 : Les bases de l'analyse financière

- **Les équilibres financiers fondamentaux**
  - Principes généraux
  - Structures financières possibles
  - Application aux établissements du secteur social et médico-social
- **Du bilan comptable au bilan financier**
  - Le Fonds de roulement d'investissement
  - Le Fonds de roulement d'exploitation
  - Le besoin en fonds de roulement
  - La trésorerie
- **Les variations d'un bilan à l'autre**
  - Variations du FRI / Variations du FRE / Variations du BFR
  - Tableau de synthèse des variations

Journée 2 : Le Plan Pluriannuel de financement des Investissements (PPI)

- **Cadre réglementaire**
- **La préparation**
  - Principes généraux
  - Recensement des conséquences des opérations antérieures
  - Planification des besoins
- **Montage du plan pluriannuel**
  - Méthodologie
  - Plan pluriannuel de financement
  - Tableau de surcoûts d'exploitation
  - Analyse du plan

Date(s) & Lieu(x)

16 & 17 octobre 2024 - Montpellier
28 et 29 novembre 2024 - Toulouse
INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 14 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

470 € - Adhérent
610 € - Non-adhérent

INTRA (sur devis)

Public

Dirigeants, cadres, salariés ayant déjà pratiqué l'analyse financière et le PPI.

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Connaissance des obligations réglementaires des ESMS en matière de procédure budgétaire
Se munir d'un ordinateur portable, apporter ses propres documents comptables et financiers

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Cas pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.
En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis.
En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.
Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation

Intervenant.e

Marc CLOUVEL, commissaire aux comptes

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de nous contacter au préalable